



ANCIENS de STAN

Paris, le 4 avril 2024

Chère amie, cher ami,

J'ai le plaisir de vous inviter, en tant que membre adhérent à l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège Stanislas, à participer à l'Assemblée Générale annuelle, appelée à statuer sur l'exercice 2023.

Vous y découvrirez les actions effectuées par votre Association tout au long de l'année, ainsi que ses projets pour l'avenir, et pourrez échanger avec d'autres anciens camarades à l'occasion d'un **cocktail dînatoire**, qui poursuivra notre réunion statutaire dans le salon des anciens élèves. Ce cocktail est ouvert à tous les anciens élèves du Collège (20 euros par personne / gratuite pour les anciens élèves sortis de Stanislas en 2023).

**Cette assemblée se tiendra le mercredi 24 avril 2024, dans la salle Guynemer.  
L'ouverture étant à 19h00 précises, vous serez attendus à partir de 18h30,  
pour l'enregistrement des pouvoirs et la remise des documents.**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Ouverture de l'Assemblée par M. Benoît Maillard, Président de l'Association
- Point sur la vie du Collège Stanislas par M. Frédéric Gautier, Directeur de Stanislas
- Intervention de l'Abbé Philippe Néouze, aumônier général
- Point sur la Fondation Stanislas pour l'Éducation, par Philippe de Montferrand, Président
- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Renouvellement des membres du Comité Directeur
- Perspectives pour 2024 et au-delà
- Questions diverses

Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette Assemblée pour manifester votre soutien à l'équipe qui fait vivre notre Association et la communauté des anciens élèves.

J'espère avoir l'occasion d'accueillir le plus grand nombre d'entre vous !

Votre dévoué,

Benoît MAILLARD  
Président (96)

P.S. En cas d'impossibilité de participer à l'AG, merci de retourner le pouvoir joint.



ANCIENS de STAN

## Convocation à l'Assemblée Générale

Le mercredi 24 avril 2024, à 19h

Collège Stanislas - Salle Guynemer

(dès 18h30 : enregistrement des pouvoirs et remise des documents financiers)

Pour faciliter l'entrée dans la salle et la participation au vote, veuillez s'il vous plaît :

- **dès maintenant**, compléter l'une des deux formules ci-dessous et la renvoyer **avant le 21 avril 2024**
    - par courrier postal
    - ou bien : à l'adresse mail suivante par l'envoi du document scanné : [e.pailloncy@anciensdestan.org](mailto:e.pailloncy@anciensdestan.org)
  - **le jour J lors de votre arrivée**, présenter ce même document
- Pour toute question, veuillez contacter Elise Pailloncy au : **07 49 74 13 01**

✂-----  
**PREMIERE FORMULE – POUVOIR : « Je ne pourrai pas participer à l'AG, je donne mon pouvoir »**

*Pour l'Assemblée Générale du mercredi 24 avril 2024, je donne pouvoir à (1):*

**Nom et Prénom :**

**Date et signature :**

1) Vérifiez que le camarade désigné est en règle de sa cotisation 2024 et qu'il sera bien présent.  
Sans indication de mandataire, le pouvoir sera donné au Président de l'Association,  
conformément à l'article 12 du Règlement Intérieur de l'Association.

✂-----  
**DEUXIEME FORMULE – PARTICIPATION : « Je participerai à l'AG »**

- J'assisterai **en présentiel** à l'Assemblée Générale du mercredi 24 avril 2024*
- Je participerai au cocktail dînatoire (2): 20 €*
- Je participerai au cocktail dînatoire (je suis sorti de Stan en 2023) : gratuité*

*(2) Paiement de préférence par CB dans le cadre d'une inscription en ligne sur notre site internet ([anciensdestan.org](http://anciensdestan.org)), rubrique "Agenda", sur l'événement "Assemblée Générale*

*OU : par chèque, à l'ordre de AAAECS*

*OU : par CB ou en espèces, sur place*

**Nom et Prénom :**

**Date et signature :**